

Membres	23
En exercice :	
Présents :	14
Absents :	9
Votants :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

Commune de Arandon-Passins

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le 20 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **Mme SANDRIN Maria, élue Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 mars 2023

Présent(e)s : Mesdames, Messieurs : Maria SANDRIN, Vincent LIENARD, Véronique GROS, Alexia FARGE, Grégory PINET, Dominique SOLANO, Muriel RADIX, Fabienne DUPUY, Sylvain JUPPET, Alexandre BOITTIAUX, Sylvie MONTERO, Dimitri CASTELANT, Michel HANNI, Sophie DE ARAUJO,

Absents excusés : Mesdames, Messieurs : Guillaume LIAUZUN (pouvoir à S. JUPPET), Marilyn SERRANO (pouvoir à F ; DUPUY), Chloé VIAL (pouvoir à M. SANDRIN)

Absents : Mesdames, Messieurs : Bruno GENEVAY, Cédric THIEVENAZ, Aurélie BENEDETTO, Pamela D'URBANO, Jean-Paul COTTIER, Séverine MARLAY.

Mme Véronique GROS a été élue secrétaire de séance

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2022 AU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

Madame le Maire, après vote du Compte Administratif 2022, propose aux membres du Conseil Municipal de procéder à l'affectation des résultats 2022 du Budget Général de la Commune.

Après avoir entendu l'exposé du Compte de Gestion 2022 et du Compte Administratif 2022

Après l'adoption du Compte de Gestion 2022 et du Compte Administratif 2022,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-12,

Vu l'instruction Budgétaire M14,

Considérant que les résultats de clôture se décomposent comme suit :

Fonctionnement :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022 : 496 956.74 € à affecter au compte 002 en recettes de fonctionnement

Investissement :

Résultat de clôture de la section d'investissement 2022 : 440 139.86€ à affecter au compte 001 en dépenses d'Investissement

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 2022

937 096.60€

Restes A Réaliser (RAR) à reporter :

Dépenses : - 135 000€

Recettes : 0

Solde : - 135 000€

Besoin de la section d'Investissement estimé à :

135 000.00 – 440 139.86 = 305 139.86€

Proposition d'affectation du résultat :

Affectation au compte 002 en recettes de fonctionnement pour un montant de 496 956,74 €
Affectation au compte 001 en dépenses d'Investissement pour un montant de 440 139,86 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et, à l'unanimité

DECIDE d'affecter ce résultat de clôture 2022 comme suit :

Affectation au compte 002 en recettes de fonctionnement pour un montant de 496 956,74 €

Affectation au compte 001 en dépenses d'Investissement pour un montant de 440 139,86 €.

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Dit que cette délibération sera transmise à la sous-préfecture ainsi qu'à Monsieur le Trésorier.

Ainsi fait et délibéré,

Les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
SANDRIN Maria

